

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Programme d'armement 2006 (MCF 06.051)

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Burgos, Elie

Bevorzugte Zitierweise

Burgos, Elie 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Programme d'armement 2006 (MCF 06.051), 2006*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 02.05.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1
Ausrüstung und Beschaffung	1

Abkürzungsverzeichnis

VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Ausrüstung und Beschaffung

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 13.12.2006
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a présenté son **message** concernant le **programme d'armement 2006** (arrêté fédéral sur l'acquisition de matériel d'armement) au mois de juin, pour un montant total de CHF 1.503 milliard, soit le plus élevé depuis 1997. Ce programme comportait notamment l'acquisition d'un système de conduite des Forces terrestres (CHF 424 millions), la transformation de Piranhas en véhicules de commandement (CHF 124 millions), la modernisation des hélicoptères Superpuma (CHF 192 millions), la modernisation des chars de combat Leopard II (CHF 395 millions), ainsi que l'acquisition de deux simulateurs, l'un pour avion de combat F/A-18 (CHF 75 millions) et l'autre pour char de combat Leopard II (CHF 39 millions). Le gouvernement a toutefois ajouté à cela l'acquisition de 12 chars de génie et de déminage (CHF 139 millions), qui avait été déjà réclamée par le DDPS dans le cadre du programme d'armement 2004, mais qui avait cependant été rejetée par les chambres fédérales en même temps que deux avions de transport Casa 295-M. Le chef du DDPS, le conseiller fédéral Samuel Schmid, a justifié cette dernière acquisition par la nécessité de maintenir la compétence de défense à un niveau moyen, de garantir l'instruction, mais également par le fait que ces chars seraient utiles en cas de catastrophe naturelle ou d'attaque terroriste.

En tant que premier conseil, le **Conseil des Etats** a examiné cet objet lors de la session parlementaire d'automne à Flims (GR). Les socialistes Béguelin (ps, VD) et Gentil (ps, JU) ont demandé que le projet soit renvoyé au Conseil fédéral pour trois raisons principales. La première était que le programme d'armement présenté était le plus onéreux depuis dix, alors qu'aucun élément stratégique nouveau ne justifiait de telles dépenses. La deuxième était que certains investissements qui figuraient dans ce programme étaient intrinsèquement discutables, dans la mesure où ils relevaient d'une conception stratégique qui n'avait plus cours. La troisième était que le Conseil fédéral n'avait aucun nouvel argument à présenter pour justifier l'achat des chars du génie auxquels le parlement lui avait déjà demandé de renoncer. Ces arguments n'ont toutefois reçu le soutien d'aucun des partis bourgeois. La proposition socialiste a ainsi été rejetée par 32 voix contre 9 et l'entrée en matière acquise sans opposition. Lors de la discussion par articles, la même minorité de la commission a présenté trois propositions distinctes visant à biffer trois éléments du Programme d'armement 2006 : les chars du génie et de déminage, la modernisation du char Leopard et le simulateur de tir pour ce dernier, pour un total de CHF 573 millions. Ces amendements ont cependant été rejetés tous trois au plénum, par le 4/5 des députés environ à chaque fois. Au vote final, l'arrêté fédéral a été adopté par 32 voix contre 5 et 3 abstentions.

Le **Conseil national** s'est saisi de cet objet lors de la session parlementaire de décembre. La Commission de sécurité du Conseil national avait recommandé, par 13 voix contre 8, d'approuver le projet du Conseil fédéral, écartant au passage douze propositions de minorité venant de la gauche et de la droite, visant à suspendre les crédits liés à la refonte d'Armée XXI, qui avaient été refusés au National lors de la session d'automne. De leur côté, les radicaux avaient décidé de ne soutenir le programme d'armement 2006 qu'à la condition qu'il ne soit pas revu à la baisse par l'UDC ou les socialistes. Au plénum, l'entrée en matière a été acquise par 142 voix contre 23. Pas moins de onze propositions de minorité ont ensuite été soumises au vote. Une première proposition du député Ulrich Schlüer (udc, ZH) demandait de bloquer provisoirement le crédit relatif au Programme d'armement 2006, tout en l'acceptant, mais en faisant en sorte qu'il ne soit pas disponible pour le moment, tant que la discussion sur l'étape de développement 2008-2011 n'est pas terminée. Au vote, 90 députés se sont prononcés en faveur de cette proposition, et 90 contre. La voix de la présidente a finalement fait pencher la balance contre celle-ci. Les onze autres propositions de minorité, qui émanaient du camp rose-vert, avaient pour but de biffer du programme d'armement, l'une après l'autre, toutes les propositions d'acquisition faites par le Conseil fédéral. Le plénum les a toutefois toutes rejetées. Au vote sur l'ensemble, le Programme d'armement 2006 a finalement été approuvé par 115 voix contre 64, socialistes et Verts étant les seuls à s'y opposer en bloc.¹

¹) BO CE, 2006, p. 623 ss.; BO CN, 2006, p. 1803 ss.; FF, 2006, p. 5089 ss.; LT, 19.5 et 2.6.06; Lib., 25.10.06; 24h, 6.12.06